



De la main à la patte

Le Club RSE
du Refuge de l'Arche



**Je souhaite rejoindre le
Club des partenaires RSE du Refuge de l'Arche « De la main à la patte »
Inscriptions 2026**

Coordonnées de l'entreprise :

Société / Association :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Tél. :

Email :

Objet social :

Siret N° :

Coordonnées de son ou sa représentant(e) :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Ville :

Tél. : Portable :

Email :

Je souhaite rejoindre le club en tant que :

- Membre « De la main à la patte » : à partir de 800 €
- Membre « Patte cacatoès » : à partir de 1 500 €
- Membre « Patte lémurien » : à partir de 5 000 €
- Membre « Patte ours » : à partir de 10 000 €
- Membre « Patte lion » : à partir de 15 000 €

Je souhaite participer au montant de : €

Mode de règlement

Virement bancaire

IBAN FR76 1548 9047 5500 0545 3424 015 – BIC CMCIFR2A

Le libellé du virement précise le nom de la société, mon nom et mon prénom et mentionne « inscription au club des partenaires ». Merci d'envoyer votre bulletin d'inscription à delamainalapatte@refuge-arche.org

Chèque

Nous vous remercions de bien vouloir libeller votre chèque à l'ordre du « CEPAN », à l'adresse suivante
Refuge de l'Arche - 13, quater rue Félix Marchand, 53200 Château-Gontier sur Mayenne.

Un reçu fiscal vous sera envoyé à réception du paiement.

Fait à :

Le :

Signature :

Votre niveau d'engagement

 <p>Main à la patte <i>Uniquement pour les TPE et associations</i></p> <p>À partir de 800 € Reste à charge : À partir de 320 €</p>	<ul style="list-style-type: none"> Affichage du logo sur le site internet du club des partenaires Participation aux évènements du club
 <p>Patte cacatoès</p> <p>À partir de 1 500 € Reste à charge : À partir de 600 €</p>	<ul style="list-style-type: none"> Bénéfice du don « Main à la patte » Valorisation sur les réseaux sociaux (posts) Newsletter trimestrielle Tarifs préférentiels pour visiter le Refuge
 <p>Patte lémurien</p> <p>À partir de 5 000 € Reste à charge : À partir de 2 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> Bénéfice du don « Patte cacatoès » Empreinte dans le Refuge de l'Arche Mise à disposition de la salle séminaire du Refuge de l'Arche 1 fois par an <i>(sous réserve de disponibilité)</i> Participation aux Trophées RSE organisés
 <p>Patte ours</p> <p>À partir de 10 000 € Reste à charge : À partir de 4 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> Bénéfice du don « Patte lémurien » Possibilité d'accueillir un évènement du club dans les locaux du partenaire 1 Évènement teambuilding offert 2 pass annuels offerts
 <p>Patte lion</p> <p>À partir de 15 000 € Reste à charge : À partir de 6 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> Bénéfice du don « Patte ours » Parrainage d'un animal au choix Visite privée et présentation du projet soutenu aux clients du partenaire

*Pour les associations, le montant de l'inscription correspond au montant du reste à charge.

Exemple : Si une association choisit le niveau « Patte cacatoès » pour un montant de 1500 €, le montant initial de l'inscription est de 600 €.

** Ce club des partenaires s'adresse uniquement à des entreprises, associations ou fondations. Tout don effectué par une personne morale assujettie à l'impôt sur les sociétés ouvre droit en France à une réduction d'impôts égale à 60 % de son montant, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires. Si ce plafond est dépassé, il est reportable sur les cinq années suivant le versement.